



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du Mercredi 27 Mars 2013**

Date de la convocation 12 Mars 2013	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle de réunion – Centre Aquatique Intercommunal CLERMONT L'HERAULT
<p><b><u>PRÉSENTS</u> :</b> M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN :</b> M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, Mme CAER Michèle,  <b>BRIGNAC :</b> M.JURQUET Henri, M.MENELLA André, M.SAGNES Bernard,  <b>CABRIERES :</b> M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain,  <b>CANET :</b> M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.SEGURA René, M.MALBEC Sylvain,  <b>CEYRAS :</b> M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, M.CERET Hugues,  <b>CLERMONT L'HERAULT :</b> M.GARROFÉ Gilbert, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, M.MARTINEZ Antoine, Mme CAZALET Claude, M.DIDELET Serge, Mme PASSIEUX Marie, Mme MEDIANI Paquita, M.SERRADJ Ahmed,  <b>FONTES :</b> M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane,  <b>LACOSTE :</b> M.VENTRE Philippe,  <b>LIEURAN CABRIERES :</b> M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal,  <b>MERIFONS :</b> M.VIALA Daniel,  <b>MOUREZE :</b> M.VALLAT Yves,  <b>NEBIAN :</b> M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.MARULAZ Gilbert, M.ESTEVE Bernard,  <b>OCTON :</b> M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme,  <b>PAULHAN :</b> M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.MERCET Pierre,  <b>PERET :</b> M.BILHAC Christian, M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël,  <b>SAINT FELIX DE LODEZ :</b> M.RODRIGUEZ Joseph, M.AUDRAN Bernard, M.GROS Gilles,  <b>SALASC :</b> Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean,  <b>USCLAS D'HERAULT :</b> M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, M.RIGAUD Christian,  <b>VALMASCLE :</b> M.VALENTINI Géraud,  <b>VILLENEUVETTE :</b> M.VIDAL Eric.</p>		<p><b><u>PROCURATIONS</u> :</b></p> <p>M.MONTAGNÉ Thierry à M.TOLOS Joseph,  M.FAVIER Marc à M.MALBEC Sylvain,  M.BORE Jacques à Mme FABRE Maryse,  Mme FLOUROU Jocelyne à M.LACROIX Jean-Claude,  M.BAISSE Robert à M.BRUN Olivier,  M.OLLIER Pierre à M.VIALA Daniel,  M.NAVAS Gabriel à M.VALLAT Yves,  Mlle VALENTINI Martine à M.VALENTINI Géraud,</p>

**Objet : Affectation des résultats des comptes administratifs 2012 du budget général, du budget annexe de la ZAC de l'extension du PAEVHE, du budget annexe « Office de tourisme du Clermontais », du budget annexe du centre aquatique et du budget annexe de l'aire d'accueil des gens du voyage.**

Monsieur LACROIX informe les membres du Conseil Communautaire que les trois premiers alinéas de l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales disposent que le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté, est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif.

Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20130328-2013-03-27-15-DE  
Date de télétransmission : 29/03/2013  
Date de réception préfecture : 29/03/2013

	Excédent de la section de fonctionnement	Déficit de la section d'investissement		Augmentation de la section de fonctionnement	
	Montant	Compte à créditer	Montant	Compte à créditer	Montant
Budget général	198 009,60			R002	198 009,60
Office de tourisme	26 607,28	R1068	26 607,28		
Centre aquatique	277 113,41	R1068	277 113,41		
Aire d'accueil	26 330,33	R1068	26 330,33		
PAEVHE	325 284,80			R002	325 284,80

Vu l'avis favorable émis par la commission finance réunie le 20 mars 2013,

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**DECIDE**, d'affecter les excédents de fonctionnement 2012 du budget général, du budget annexe de la ZAC de l'extension du PAEVHE, du budget annexe « Office de tourisme du Clermontais », du budget annexe du centre aquatique et du budget annexe de l'aire d'accueil des gens du voyage tel qu'il suit :

	Excédent de la section de fonctionnement	Déficit de la section d'investissement		Augmentation de la section de fonctionnement	
	Montant	Compte à créditer	à Montant	Compte à créditer	à Montant
Budget général	198 009,60			R002	198 009,60
Office de tourisme	26 607,28	R1068	26 607,28		
Centre aquatique	277 113,41	R1068	277 113,41		
Aire d'accueil	26 330,33	R1068	26 330,33		
PAEVHE	325 284,80			R002	325 284,80

**AUTORISE** Monsieur le Président, à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
De Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA.